

Journée d'études « Histoire et outils numériques »

Lundi 17 décembre 2018

Résumés des communications

Nathalie Le Tellier-Becquart (service Ingénierie documentaire & réseaux pour l'archéologie), Erwan Le Gueut et Aurélie Montagne-Bôrras (service des archives, Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès – CNRS, Université Paris Nanterre, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

De l'instrument de recherche en XML/EAD au corpus documentaire numérique géré avec Omeka : accès aux archives et apports pour la recherche archéologique et historique.

Après une présentation des fonds conservés à la Maison Archéologie & Ethnologie, René-Ginouvès et des différentes typologies documentaires, cette communication présentera la méthodologie archivistique depuis la collecte jusqu'à la rédaction de l'instrument de recherche et l'association des archives numérisées, le cas échéant. L'association de l'archivistique et du numérique facilite l'exploitation des archives dans le cadre de projets de recherche archéologique ou historique. Après une présentation de quelques exemples d'exploitation de fonds d'archives, nous aborderons la possibilité de produire d'autres outils numériques utiles aux chercheurs, en particulier à travers un projet récent de guide des sources sur la néolithisation du Proche-Orient. Enfin, le volet documentaire du projet 2ARC (« Archives de fouilles d'Arcy-sur-Cure ») sera présenté.

Sabine Louprien (Université Paris 8)

METS, EAD et Dublin Core : des outils pour la conservation, la description et la diffusion des sources des humanités

Aujourd'hui, les humanités numériques sont étroitement liées à la démarche historique. Les outils de traitement automatique des sources, comme les logiciels de TAL ou les bases de données généalogiques et prosopographiques, ainsi que l'encodage des corpus à l'aide des langages de balisage de l'information (TEI, Dublin Core, EAD ou encore METS) constituent les supports contemporains de la recherche en histoire. Notre communication propose de d'exposer quelques exemples de traitement de fonds d'archives sonores à l'aide notamment des métadonnées Metadata encoding and transmission standard (METS).

Nous aborderons, plus particulièrement, la mise aux normes numériques de six fonds d'archives sonores inédits. Des corpus des Archives de la parole et de l'Exposition coloniale aux récits de vie de policiers en passant par les fonds Charles Delaunay ou Deben Bhattacharya et le recueil de langues rares du LACITO, il s'agit d'ensembles sonores pluri-media hétérogènes tant par leur contenu (disciplines et modes de production différents) que par leur forme (diversité des supports et des volumes). Si tous les fonds que nous présenterons sont inédits, certaines pièces ou collections sont éditées (musiques de Deben Bhattacharya, discothèque de Charles Delaunay). En outre, chaque corpus compte plusieurs documents de nature différente, ce qui constitue son caractère pluri-media (papier, son, image).

La richesse et la diversité des contenus permettront de mettre en œuvre différentes associations entre les documents. Leurs traits communs (archives, sonores, inédites) nous engageront à réfléchir à la granularité numérique de ces sources. La carte de structure du document METS, au cœur de notre observation, correspond à une des quatre entités de l'information de pérennisation du modèle Open Archival Information System (OAIS). Cette information contextuelle est essentielle à la conservation du document numérique. Elle permet, par exemple, de retracer les relations entre un dialogue enregistré par Ferdinand Brunot et une fiche d'enregistrement des Archives de la parole. L'étude de l'environnement du schéma de données METS et des principes directeurs d'une Archive OAIS¹, comme SPAR², la plateforme d'archivage numérique de la BnF, encourage également une lecture fine de ces ensembles. Ainsi, en nous intéressant à la démarche individuelle de chaque auteur des fonds, nous tenterons d'extraire une démarche type partagée par les différents collecteurs d'archives. Il s'agit, *in fine*, d'introduire des niveaux de granularité communs aux fonds d'archives sonores inédits pour faciliter leur encodage en XML et leur entrée dans un système OAIS de conservation à long terme de l'information.

¹ Pour la norme OAIS, une Archive est une « organisation chargée de conserver l'information pour permettre à une communauté d'utilisateurs cible d'y accéder et de l'utiliser. » In Comité Consultatif pour les Systèmes de Données Spatiales, Recommandation CCSDS pour un Modèle de référence OAIS, 2005, p.1-8, [en ligne] http://pin.association-aristote.fr/lib/exe/fetch.php/public/documents/norme_oais_version_francaise.pdf (consulté le 6 septembre 2018)

² SPAR est l'abréviation de Système de préservation et d'archivage réparti. Cette Archive OAIS a pour objectif la conservation des documents numériques dans une double optique de sécurité et de pérennité à long terme de l'information.

« Pour les musiques de caractère modal et de tradition orale, telles les musiques arabes et notamment maghrébines, la théorie ne peut qu'être séparée de la pratique musicale en l'objectivant. En tant que traditions vivantes, leur transcription ne peut fixer que des structures que l'interprète doit compléter à faire revivre. Le rôle relatif de l'élément structurel qui peut être écrit et de l'élément créatif qui dépend de l'interprète varie considérablement selon la nature des langages musicaux et les capacités des interprètes. Cependant, la transcription lorsqu'elle existe, peut constituer un travail d'analyse qui permet d'avoir une compréhension intérieure des structures musicales et aussi, de servir d'aide-mémoire aux musiciens déjà familiarisés avec la tradition dont il est question ». (Mahmoud Guettat, Congrès International de Tunis, 7 décembre 2017).

Cette citation de l'éminent musicologue tunisien Mahmoud Guettat sera le point de départ de notre réflexion car elle contient quantité d'aspects des problématiques qui se présentent au chercheur lorsqu'il veut encoder numériquement les musiques de tradition orale, que ce soit leurs enregistrements sonores ou leurs transcriptions en notation musicale occidentale. D'abord il y a la notion d'*improvisation musicale* qui est à la base de la musique de tradition orale et qui défie toute idée de conservation et d'interprétation définitive de ces musiques. Ensuite il y a la notion de *transmission par la mémoire* de cet art du son où le geste perpétuel de son passage d'un individu à un autre, du maître à son élève, d'une génération à la suivante, permet d'assumer parfaitement la continuité de cette musique dans l'histoire tout en estompant ses dates de début et de fin de la transmission puisqu'il remonte à des temps immémoriaux. Enfin, il y a l'*évolution de ces musiques*, qui migrent de la ville à la campagne, et vice versa, d'une contrée à une autre (par exemple, du nord au sud), d'un pays au pays voisin, quand ce n'est pas d'un continent à un autre « ainsi qu'ont voyagé les musiques européennes du XVII^e siècle qui sont présentes aux XVIII^e et XIX^e siècle en Amérique du Nord, dans des versions anglaises, françaises ou espagnole ». La nature résolument insaisissable par plusieurs côtés de ces musiques populaires traditionnelles orales constitue une grande partie de leur charme, mais cette insaisissabilité n'est pas irréductible et les outils numériques dont on se sert aujourd'hui pour les *apprivoiser* et les *déchiffrer* ont la capacité de respecter l'intégrité de ces caractéristiques d'évanescence innée. Ainsi, en souhaitant préserver et conserver un art qui par définition est immatériel il faut constituer des amalgames d'outils qui traitent séparément chaque apparence de cette musique : les enregistrements sonores, qui sont autant d'*instantanés* de moments musicaux privilégiés et qui sont reconnus par les autorités musicologiques et ethnomusicologiques, permettent d'étudier progressivement chaque moment de l'exécution musicale. Ces mêmes enregistrements sonores permettent ensuite de transcrire sous forme de notation musicale occidentale et d'encoder cette notation à l'aide d'un standard d'encodage numérique, MEI ou MusicXML. Enfin ces encodages numériques permettent parallèlement d'enquêter sur les origines de ces interprétations musicales en incitant à retrouver les principaux musiciens, les dates de leur prestation, et ils peuvent contribuer à renseigner sur les musiciens eux-mêmes, leurs apprentissages, leurs formations. Ainsi ces outils numériques permettent de reconstituer le tableau général d'une période de la vie de cette musique, qui peut être un ensemble de chansons, de pièces instrumentales, et de ses interprètes comme du public qu'ils ont rassemblé. De cette manière on approche du cœur de ces musiques sans jamais percer toutefois leur secret qui reste l'apanage de la virtuosité de leur interprétation, dans le passé, présent et futur, sur lesquels nous n'avons heureusement aucun contrôle. Cependant les outils numériques nous permettent d'approcher, par l'analyse des partitions et des enregistrements sonores, les concepts à la base de la composition et de la construction musicales (formes, harmonies, mélodies, etc.) qui favorisent une compréhension intellectuelle et sensible (émotionnelle) et d'étayer ces analyses et les théories résultantes avec des informations rationnelles et scientifiques. En cela les outils numériques du XX^e et XXI^e siècles sont d'une utilité phénoménale à la recherche en musique, musicologie et ethnomusicologie, notamment pour tout ce qui relève de la tradition orale.

Isabelle Bretthauer (Archives Nationales)

Sources historiques, documents d'archives et édition numérique : le cas de Guillaume Flambart

Le « manuel » de Guillaume Flambart constitue une source historique particulièrement riche et rare pour le Moyen Âge. En effet, ce recueil rédigé par une seule « main » s'apparente à un *vademecum* juridique, rassemblant ordonnances et textes réglementaires autour de la justice et de la justice des forêts telles qu'elles sont exercées en Normandie au milieu du XV^e siècle.

À ce corpus réglementaire, le scribe a ajouté un formulaire d'actes, dont beaucoup concernent une seule et même famille, les Flambart (Guillaume et son père Jean). Des dépouillements complémentaires ont permis la découverte d'une partie des archives de cette famille, ouvrant la voie à une reconstitution virtuelle des archives familiales d'une famille de la petite noblesse rurale.

Enfin, la recherche d'informations dans d'autres fonds permet de croiser ces informations au-delà d'un seul corpus constitué et d'explorer alors les sources utilisées par cet homme pour constituer son registre ou encore de trouver d'autres actes non reproduits et non conservés dans leurs archives.

Ainsi, à travers un manuscrit personnel, ce sont de nombreuses pistes de recherches qui apparaissent, posant la difficulté de la mise par écrit de l'ensemble de ce réseau documentaire. L'intervention s'interrogera, in fine, sur la façon dont les outils numériques permettent à l'historien de maîtriser l'ensemble de ce réseau et de le rendre accessible à tous.

Pauline Charbonnier (Archives Nationales)

La plateforme de transcription collaborative « Testament de Poilus »

La plateforme Testaments de poilus a été lancée le 30 janvier 2018. Elle associe les Archives nationales (Minutier central des notaires de Paris) et les Archives départementales des Yvelines, soutenus par la Fondation des sciences du patrimoine, le Centre Jean-Mabillon de l'École nationale des chartes, l'université Paris 8, l'université de Cergy-Pontoise et la Mission du Centenaire.

La plateforme propose une interface de transcription ergonomique à des contributeurs bénévoles afin qu'ils transcrivent et encodent en XML-TEI des testaments de poilus, morts pour la France, testaments conservés dans les minutes collectées par ces services publics d'archives.

Près d'un an après le lancement, un premier retour d'expérience est possible, d'autant que la plateforme pourrait s'ouvrir à d'autres services d'archives départementales et que l'équipe projet lance la réflexion sur la plateforme de restitution du corpus déjà transcrit.